



La Communauté de Communes Bugey Sud recherche son futur :

INSTRUCTEUR DU DROIT DES SOLS (F/H)

Date de démarrage : début janvier 2025

Temps de travail : complet 35h

Lieu de travail :

87 rue de la Picardière

01300 VIRIGNIN

Rattachement : service urbanisme

A qui s'adresse cette offre ?

Titulaire ou contractuel

Emploi permanent : oui

Catégorie et cadre d'emploi :

Adjoint administratif, rédacteur, technicien

QUI SOMMES-NOUS ?

Le territoire de Bugey-Sud est une destination nature située au sud-est du département de l'Ain, à 1h30 de Lyon et de Genève et à 30 mn de Chambéry et d'Aix-les-Bains, proche du lac du Bourget.

Randonnées sous toutes ses formes, vélo, sports d'hiver et loisirs aquatiques se pratiquent au gré des saisons, dans un cadre naturel préservé fait de panoramas exceptionnels, de lacs, de cascades et de vignobles.

Territoire avec une qualité de vie reconnue et une richesse associative rare, Bugey-Sud est également un territoire pourvoyeur d'emplois, avec une vraie dynamique de développement économique que ce soit sur le plan industriel, commercial, tertiaire ou touristique.

La communauté de communes Bugey-Sud est composée de 42 communes à dominante rurale, avec 36 000 habitants et une ville centre, Belley.



97 agents



42 communes



36 000 habitants



28 M €

**Dépenses annuelles
budget principal**

Autour de Pauline GODET, sa Présidente, l'exécutif de la communauté de communes Bugey-Sud entend désormais organiser, encourager et accompagner le développement durable de ce territoire autour de dossiers structurants (projet de territoire, plan climat air énergie territorial, schéma de mobilité active, opération de revitalisation du territoire, convention territoriale globale, ...) et de projets ambitieux (Construction d'un centre aquatique, construction d'un siège communautaire, ...).

**Nous recherchons des profils talentueux, des agents dynamiques prêts à rejoindre des équipes supers dynamiques pour poursuivre le développement et l'aménagement durable de notre magnifique territoire
BUGEY SUD !**

QUELS SONT VOS CHAMPS D'INTERVENTION ?

En collaboration étroite avec les maires des communes concernées par le service aménagement du territoire et sous l'autorité du chef de service, l'instructeur des autorisations du droit des sols se verra confier, entre autres, les missions suivantes :

- Instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables, permis d'aménager, certificats d'urbanisme) avec prise en charge de la totalité des phases et tâches de l'instruction :
 - analyse de la recevabilité des dossiers au regard du droit,
 - suivi de l'instruction dans les délais réglementaires, sollicitation des avis et des besoins d'expertise
 - rédaction des actes, rapports, observations et courriers, propositions de décision aux maires dans le logiciel métier et suivi du dossier en fiscalité dans un contexte de dématérialisation progressive de l'ensemble de la chaîne d'instruction
 - être le référent du service pour les agents en communes et les élus pour son secteur d'affectation.
- Accueil, information, renseignement et conseil des élus, des secrétariats de mairies, de pétitionnaires ou mandataires,
- Déplacements ponctuels sur terrain et en mairie,
- Récolements dans le cadre de missions de police de l'urbanisme en collaboration avec les élus
- Suivi des contentieux et précontentieux d'urbanisme.

LE PROFIL RECHERCHE

- Réactivité, disponibilité, adaptabilité, aptitude à la polyvalence, veille et alerte, force de proposition
- Qualités organisationnelles et méthodologiques (planification, priorisation, respect des délais)
- Qualités relationnelles, travail en équipe et en transversalité, compréhension des enjeux et des différents acteurs
- Capacité d'autonomie et d'initiative, tout en tenant compte de la commande et en sachant rendre compte de son activité
- Capacité d'analyse et de synthèse, qualités rédactionnelles (texte) et de conception (tableaux de pilotage)
- Sens des responsabilités et du service public, respect des textes à appliquer, veille réglementaire

Compétences

- Expérience similaire ou significative en matière d'urbanisme et d'instruction des autorisations d'urbanisme ou à défaut formation solide en lien avec ces thématiques
 - Connaissances du contexte institutionnel des collectivités territoriales et de l'environnement public
 - Connaissances techniques (lecture de plans et de cartes, mesures et calculs de surface, appréhension du terrain...)
 - Connaissances administratives et juridiques (droit de l'urbanisme, réglementation, jurisprudence...)
 - Capacité confirmée de rédaction d'actes administratifs, de courriers, de note de synthèse
 - Maîtrise de logiciels bureautiques, de logiciels d'instruction, de bases de données et SIG

Conformément à la réglementation, tous nos postes sont ouverts au recrutement de travailleurs handicapés.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

SENS DE LA MISSION <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Satisfaire l'intérêt général<input checked="" type="checkbox"/> Projet de territoire ambitieux<input checked="" type="checkbox"/> Envie de rejoindre une équipe dynamique au sein d'une structure à taille humaine<input checked="" type="checkbox"/> Goût du challenge<input checked="" type="checkbox"/> Autonomie<input checked="" type="checkbox"/> Travail en équipe	EVOLUTION PROFESSIONNELLE <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Accès encouragé à la formation<input checked="" type="checkbox"/> Mobilité interne<input checked="" type="checkbox"/> Evolution de carrière accompagnée	AUTRES AVANTAGES <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Tickets restaurant (50% prise en charge employeur)<input checked="" type="checkbox"/> Participation à la prévoyance maintien salaire 20 €<input checked="" type="checkbox"/> Forfait mobilité annuel (vélo - covoiturage)<input checked="" type="checkbox"/> prise en charge légale de l'abonnement transports publics<input checked="" type="checkbox"/> CNAS (comité d'action sociale)
REMUNERATION <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Régime indemnitaire IFSE et CIA	CONDITIONS DE TRAVAIL <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Travail sur 5 ou 4,5 jours<input checked="" type="checkbox"/> 3 cycles ARTT : 36h/37h30/39h<input checked="" type="checkbox"/> Compte épargne temps<input checked="" type="checkbox"/> Télétravail	

VOUS ETES MOTIVE-E ET PRET A AGIR A NOS COTES ?

Votre candidature (CV et lettre de motivation) est à adresser à l'attention de Mme la Présidente par mail :

drh@cbugeysud.com/ressourceshumaines@cbugeysud.com

ou par courrier : Communauté de Communes Bugey Sud - Îlot Grammont- 46 rue Lieutenant Argenton 01300 BELLEY

Renseignements auprès de : Mme PILLOUD Maria – directrice des ressources humaines - Tel 04.79.42.33.47 /06.86.43.93.57

Date limite de candidature : 03/12/2024

RETROUVEZ-NOUS SUR NOS RESEAUX SOCIAUX

